

En résumé :

- Les plantations se terminent sur l'ensemble de la Région, aucune parcelle n'est encore levée, même pour les premières plantations de fin mars.
- Absence de risque mildiou pour le moment mais la 3^{ème} génération ayant fini son incubation dans de nombreux secteurs, il faudra être vigilant dès la levée sur les variétés sensibles en cas de pluies la semaine prochaine.
- Insectes : poursuite du vol moins marquée au cours des 8 derniers jours avec le temps froid.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Compte tenu des conditions favorables, les plantations se terminent cette semaine sur l'ensemble de la Région pour les chaires fermes et les pommes de terre de consommation. En production de plant, les plantations sont réalisées à 70%.

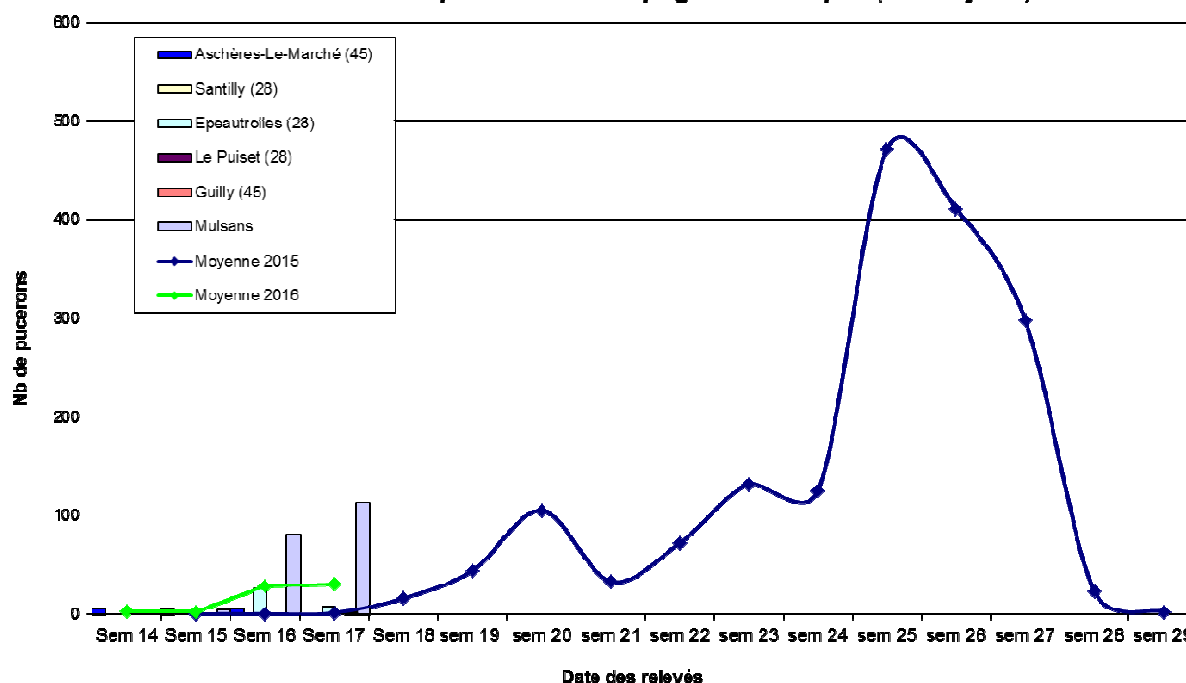
Aucune parcelle n'est levée, même parmi les premières plantations réalisées autour du 20 mars. Les buttages et les désherbages sont en cours.

INSECTES

Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Avec les conditions froides de la semaine dernière, le vol de pucerons (majorité de *Myzus persicae*) a marqué un palier.

Evolution des populations de pucerons en 2016 (comparaison captures moyennes 2015)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Analyse du risque

En l'absence de plantes levées et de vol de puceron, le risque est bien entendu nul pour le moment. Le radoucissement progressif des températures est favorable au début ou à la poursuite des vols.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

MILDIU

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire le plus rapidement possible (Cf BSV n°3).**

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Les toutes premières taches de mildiou avaient déjà été signalées il y a deux semaines sur certains tas de déchets.

Les repousses sur tas de déchets ou en culture (déjà levées dans des parcelles de céréales) doivent être détruites au plus vite pour limiter la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Pour une **parcelle dont l'environnement est indemne de mildiou, une fois le stade levée dépassé, le risque démarre**

- à la sortie de taches de la **3^{ème} génération pour des variétés sensibles ;**
- à la sortie de taches de la **4^{ème} génération pour des variétés intermédiaires ;**
- à la sortie de taches de la **5^{ème} génération pour des variétés résistantes.**

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3^{ème} génération finie d'incuber.

Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Situation au 03 Mai 2016

En début de campagne, il faut se concentrer sur le nombre de générations, puisqu'il conditionne le démarrage de la période de risque.

Comme la semaine dernière, pour les stations de Guillonville, Pré-Saint-Evroult, Ouzouer le Marché, La Chapelle Vicomtesse, Boisseaux et Gien (la 3^{ème} génération a terminé son incubation) le risque mildiou démarre potentiellement sur les variétés sensibles levées.

Le seuil de nuisibilité n'a pas été atteint ces derniers jours.

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 03/05	Niveau de risque au 03/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 03/05 au 05/05			Pluie (en mm) depuis le 29/04
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	2-3 ^{ème} en cours	faible	-	NON	NON	NON	11.8
	Chartres (2h)	ND	ND	-	ND	ND	ND	-
	Guillonville (6h)	3 ^{ème} incubée-4 ^{ème} en cours	moyen	-	NON	NON	NON	13.3
	Louville (6h)	1-2	fort	-	NON	NON	NON	4
	Pré-Saint-Evrault (6h)	ND	ND	-	ND	ND	ND	-
	Rouvray (5h)	ND	ND	-	ND	ND	ND	-
	Viabon (6h)	2	faible	-	NON	NON	NON	15.7
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	2-3 ^{ème} incubée- 4 ^{ème} en cours	faible	-	NON	NON	NON	5
	Ouzouer le Marché (6h)	3 ^{ème} incubée	faible	-	NON	NON	NON	3.8
	St Léonard en Beauce (3h)	2-3 ^{ème} en cours	faible	-	NON	NON	NON	4.8
Loiret (45)	Amilly (5h)	2	nul	-	NON	NON	NON	8.5
	Boisseaux (4h)	3 ^{ème} incubée	fort	-	NON	NON	NON	12.5
	Férolles (4h)	2	nul	-	NON	NON	NON	1.5
	Gien (4h)	3 ^{ème} incubée - 4 ^{ème} en cours	fort	-	NON	NON	NON	29
	Outarville (6h)	2	fort	-	NON	NON	NON	8
	Pithiviers (2h)	2	moyen	-	NON	NON	NON	2.5
Essonne (91)	Boigneville (6h)	2-3 ^{ème} en cours	faible	-	NON	NON	NON	4.8

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : temps ensoleillé, accompagné d'une montée des températures (mais les nuits restent fraîches) pour les 5 jours à venir. Le temps pourrait se dégrader en fin de semaine (à partir de dimanche) avec des risques de pluies orageuses.

Ce temps sec n'est pas favorable au mildiou. **Cependant il faudra être vigilant ce weekend en cas d'orages avec des températures douces.**

Analyse du risque :

En l'absence de parcelle levée, le risque mildiou reste pour le moment nul.

Les générations ont peu évolué cette semaine du fait des températures très fraîches. Il y a eu des petites gelées dans de nombreux secteurs, mais les températures ne sont pas assez descendues pour remettre à zéro les générations. En effet il faut - 4°C dans l'air pour que les cycles du mildiou soient réinitialisés.

Le beau temps à venir devrait continuer à stabiliser la situation. Seul un retour de la pluie avec des températures en hausses pourrait relancer de façon significative les cycles du mildiou.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint dans les 3 prochains jours.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018